Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260625-DEL2026_5-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE BÉGARD

SÉANCE DU 25 JUIN 2026

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents à la séance : 15
Nombre de votants : 16
Date de la convocation : 12 juin 2026
Date d'affichage : 12 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, à dix-huit heures trente, le comité d'administration, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gildas HERVÉ.

Présents : HERVÉ Gildas, TOUDIC Marie Evelyne, MARTIN Sébastien, LE MIGNOT Daniel, PICART Olivier, KERTUDO Maryline, BICZO Sylviane, LE GUEVELLOU Marjorie, LEBRETHON-MARY Joëlle, MARTIN Séverine, MEHAT Camille, GUEGUEN Justine, SAMSON Marine, CHARLIER Claire, ANTHOINE Julien.

Absents : GEFFROY Séverine, SARIAN Virginie, RIQUELME Mélissa

Procuration : GEFFROY Séverine à HERVÉ Gildas

Assistaient à la réunion : LOSTANLEN Yannick

Secrétaire de séance : KERTUDO Maryline

N°2026-05

ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

Après en avoir délibéré,
Le Comité d'administration,
À l'unanimité des membres présents,
Fixe le nombre des Vice-présidents à un (1).

ÉLECTION DU VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Le Président après avoir donné lecture des articles L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, a invité le comité d'administration à procéder à l'élection du vice-président.

Madame Marie Evelyne TOUDIC s'est portée candidate.

Chaque membre, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	16
À déduire (bulletins nuls)	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	16
Majorité absolue	09
Madame Marie Evelyne TOUDIC	16

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260625-DEL2026_5-DE

Madame Marie Evelyne TOUDIC ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée Vice-présidente et a été immédiatement installée.

Fait et délibéré à Bégard le 25 juin 2026,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Gildas HERVÉ

La secrétaire de séance,
Maryline KERTUDO



